

اللَّهُمَّ إِنِّي أَسْأَلُكَ
الْعَفْوَ وَالرِّحْمَةَ
وَالْحَمْدَ وَالْجَنَّةَ

Ne demande rien d'autre à Allâh que le pardon, la protection, la grâce, l'agrément et la patience.

Par l'imam 'Abd Al-Qâdir Al-Jîlânî



Ne demande rien d'autre à Allâh que le pardon pour les péchés passés et la protection (*'ismâ*) qui immunise contre eux dans les jours à venir; ainsi que la grâce (*tawfiq*) pour une adoration convenable, l'obéissance à l'Ordre, la satisfaction devant l'amertume du destin, la patience face aux difficultés et aux épreuves, la reconnaissance pour les bienfaits et les dons ; enfin une mort « *scellée par le bien* »¹ et la réunion avec les Prophètes, les Véridiques, les martyrs et les vertueux. En effet quelle excellente compagnie ils constituent !

Et ne Lui demande pas ce bas monde, ni la cessation de la pauvreté et des épreuves pour les remplacer par la richesse et la tranquillité. (Demande) plutôt la satisfaction de ta part et de ce qu'Il décide. Et implore Sa Protection (*hifz*) continue dans l'état où Il t'a placé et éprouvé, jusqu'à ce qu'Il te déplace à un autre état différent. Car tu ne sais pas dans lequel réside le bien: dans la pauvreté ou dans la richesse, dans l'épreuve ou dans la tranquillité. Il a replié devant toi la science des choses, de sorte qu'Il est seul à connaître leurs avantages et leurs nocivités.

Il est rapporté que 'Umar Ibn al-Kattâb -*qu'Allâh l'agrée*- a dit :

« Peu m'importe dans quel état je me retrouve ; qu'il me soit désagréable ou agréable, car j'ignore dans lequel des deux gît le bien ».

Il s'est exprimé ainsi à cause de sa parfaite satisfaction de la direction d' Allâh et de la quiétude quant à Son Choix et de Son Décret.

Allâh dit :

« Le combat vous est prescrit bien que vous ne l'aimiez pas. Vous pouvez ne pas aimer ce qui vous est bon et aimer ce qui vous est mauvais. Allâh sait et vous ne savez pas »

[Sourate 2, verset 216]

¹ Car les actes de toute une vie vont dépendre pour leurs conséquences finales de la manière dont celle-ci va s'achever. Un hadîth dit que certaines personnes accomplissent les actions des gens destinés au Paradis pendant presque toute leur vie, mais finalement tombent dans les actions des gens de l'enfer, dans lequel ils sont précipités après leur mort. Et inversement d'autres, après une vie répréhensible, accèdent au Paradis du fait d'actions louables accomplies à la fin de leur existence terrestre. Lire notre article : « **Commentaire [Tafsir] du Hadîth : « L'un de vous ne cesse de faire les actes de ceux qui sont au Paradis... »** pour d'avantage d'explication.

Demeure dans cette position jusqu'à ce que disparaisse ta passion et se brise ton nafs. Elle deviendra humble, vaincue et docile. Ensuite s'évanouiront ta volonté propre et tes souhaits individuels. Les mondes créés (*akwân*) sortiront de ton cœur, il n'y restera plus rien sinon Allâh Ton cœur se remplira de l'Amour d'Allâh et ta volonté deviendra sincère dans Sa recherche.

Le vouloir te sera rendu par Son Ordre pour la demande d'un plaisir de ce monde ou de l'autre. Mais alors tu demanderas conformément à Son Ordre. S'Il te donne, tu remercieras et tu jouiras de ton lot. S'Il te prive tu ne t'irriteras pas, ni ne changeras intérieurement par rapport à Lui. Tu ne l'accuseras pas d'avarice pour autant. Car tu ne l'auras pas imploré par passion et volonté propre, ayant le cœur libre de ces choses, ne désirant rien, mais agissant pour te conformer à Son Ordre d'exercer la demande.

Que la paix soit sur toi !